

— Si je le crois ! répondit le comte de Carlat ; c'est ma conviction profonde...

— Alors, vous êtes contre moi ? s'écria Roquebrune.

— Que le ciel m'en préserve, cousin, répondit le comte. Je veux toutefois garder la neutralité qui sied si bien à la justice. Si vous le voulez, maintenant nous rentrerons au château, où j'entends un grand mouvement ; mais surtout je vous recommande de la modération, beaucoup de modération dans les paroles et dans les actes. Il y va de votre honneur, de celui de votre maison....

— Je le sais, dit Roquebrune ; je me confie donc en la justice de Dieu. Revenons, puisqu'on n'attend plus que nous.

Le comte de Carlat passa devant ; le sire de Roquebrune donna quelques ordres pour l'audience solennelle, et tous deux entrèrent bientôt dans la salle du château destinée à cet usage.

IX.

PROCÉDURE ET JUGEMENT.

La justice, au x^e siècle, n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui. On ne connaissait ni le jury, qui a bien ses avantages, quand il ne sert pas d'instrument à la politique, ni des tribunaux sagement organisés comme les tribunaux modernes. Pour qu'un procès quelconque soit bien jugé, il importe que les juges puissent être réunis promptement, facilement, souvent ; il faut qu'ils vivent habituellement rapprochés, qu'ils aient des intérêts communs, qu'il leur soit aisé et naturel de considérer sous le même point de vue et de bien connaître les

faits sur lesquels ils sont appelés à prononcer. Or, rien de tel n'existait dans la société féodale.

Le plus souvent les vassaux s'inquiétaient peu de venir à la cour de leur suzerain; ils y venaient ou n'y venaient pas. Personne n'était là pour les y contraindre. Le seigneur appelait ceux qui lui convenaient, rien ne l'obligeait à les convoquer tous, à convoquer les uns plutôt que les autres; l'arbitraire régnait ainsi dans la composition de la cour féodale, et ceux qui s'y rendaient y étaient le plus souvent attirés soit par quelque intérêt personnel, soit par le seul désir de complaire à leur suzerain. Il n'y avait pas là de véritables garanties. C'est ce qui donna lieu, par la suite, au duel judiciaire.

Etrange justice, en vérité, que celle qui n'offrait pas d'autres garanties que le combat judiciaire et la guerre privée!

C'est dans ces conditions que le petit père, accusé de sorcellerie, comparait par-devant le seigneur de Roquebrune.

Quand celui-ci entra dans la salle d'audience avec le comte de Carlat, il se fit un mouvement que l'on pouvait prendre pour un signe de désap-

probation. La salle était remplie d'assistants. Les uns avaient été attirés par le désir de voir un sorcier, les autres par l'envie de connaître à fond les éléments de cette cause. L'évêque de Saint-Flour était du nombre de ces derniers.

On avait donné les places d'honneur suivant le rang et la dignité des personnes. Le comte de Carlat, comme représentant du comté d'Auvergne, occupait la première stalle à droite du tribunal.

La salle était toute tendue de toile blanche, sur laquelle se détachait un grand christ d'ébène, ouvrage sans doute de quelque moine d'un monastère; car il se trouvait de grands artistes parmi ces religieux voués à la solitude et à la prière. Ce christ s'élevait au-dessus du tribunal, où siégeait le sire de Roquebrune, assisté de son intendant Seguinol et de plusieurs autres clercs du pays, remplissant l'office de gens de justice.

Le petit Gerbert causait amicalement, à demi-voix, avec plusieurs de ses camarades. Il était aussi tranquille sur l'arrêt qui devait être prononcé que s'il ne se fût point agi de lui. Sa grave tranquillité formait un contraste frappant avec l'agitation fébrile qui se faisait remarquer dans la voix et dans toute la personne du sire de Roquebrune.

Gerbert était assis sur un siège voisin de la stalle de l'évêque de Saint-Flour, et ce prélat lui adressait de temps en temps des paroles encourageantes. Le père Ambroise figurait auprès de lui comme son avocat, et le sire d'Arpajon se montrait à peu de distance.

A l'ouverture de l'audience, maître Seguniol donna lecture de l'acte d'accusation.

Le petit chevrier y était accusé d'avoir, pendant qu'il gardait ses chèvres sur la montagne, fait des conjurations avec le diable, d'avoir tracé des caractères inconnus propres à la magie, d'avoir employé des signes cabalistiques, d'avoir lu dans des grimoires, et d'avoir enfin jeté des sorts sur plusieurs troupeaux. Tous ces faits imaginaires étaient attestés, certifiés et garantis par le pâtre Pierre et plusieurs autres.

— Levez-vous, accusé Gerbert, dit le sire de Roquebrune; qu'avez-vous à répondre pour votre justification?

— Par égard pour la justice, répondit l'accusé, je répondrai le plus sérieusement qu'il me sera possible à tant d'imputations que je trouve souverainement ridicules. Ainsi, on me fait l'honneur de

me regarder comme un magicien, parce que je m'occupe, avec trop d'ardeur peut-être, du cours des astres et des calculs des nombres. Je vous le demande, savants prélats et seigneurs, venus tous ici pour m'entendre, quel rapport y a-t-il, peut-il y avoir entre ces innocentes occupations et les machinations illicites dont un sorcier se rend coupable?

— On va entendre les témoins, dit le sire de Roquebrune avec impatience.

— Doucement, cousin, vous êtes juge, et la modération ne doit jamais abandonner la justice, dit le comte de Carlat,

— Appelez le témoin Pierre, dit Roquebrune; qu'il vienne confondre ce petit impudent!

— Oui, qu'il vienne, dit l'accusé, je l'attends.

On cherche partout le pâtre Pierre, et Pierre ne se trouve pas dans tout le château. On fouille toutes les chambres, tous les recoins: pas de Pierre.

— Il était là tout à l'heure; c'est bien extraordinaire, dit Jean en se grattant la tête.

— Ce sera encore un tour du sorcier, je le parierais, dit le sire de Roquebrune en se rengorgeant.

— Ne gagez pas, dit le comte de Carlat; car ce pourrait bien être tout autre chose.

— Trouvez Pierre, trouvez Pierre, s'écria le petit Gerbert; c'est lui qui m'a accusé par des motifs que je ne puis comprendre; c'est lui, c'est sa déposition ici qui peut me justifier. Il faut que Pierre se retrouve dans l'intérêt de la vérité. Monseigneur l'évêque, je vous en conjure, intervenez pour que ce témoin accusateur comparaisse.

— Cette demande de l'accusé est de toute justice, dit l'évêque; on ne peut se refuser, ce me semble, à y faire droit.

Le sire de Roquebrune, toujours sous le poids de ses hallucinations magiques, persistait à croire que le pâtre Pierre n'avait disparu ainsi que par l'effet de quelque sortilège; mais, cédant enfin à la rumeur de l'auditoire, il dit :

— Dans tous les cas, ce témoin ne pourrait être bien loin; que l'on fasse une battue autour du château, et, s'il y est, on le retrouvera certainement.

Aussitôt les serviteurs du château se mettent en quête; les uns courent d'un côté, les autres d'un autre; tous cherchent avec soin; enfin, après une suspension d'une demi-heure, l'audience peut être reprise.

Pierre, redoutant le grand jour d'une déclaration publique, était sorti de la salle d'audience, sous un prétexte banal auquel on n'avait pas pris garde, et était allé se blottir dans un arbre creux, où il s'était couvert de feuillage. Mais on avait fini par trouver sa cachette, et il comparaisait tout honteux de son personnage.

— Pierre, lui dit le sire de Roquebrune, votre devoir vous retient ici. Pourquoi vous êtes-vous caché? C'est manquer de respect pour tout le monde, et en particulier des égards que vous devez à l'accusé. Ecoutez-le, il va vous interroger.

— Pierre, dit Gerbert, je t'ai toujours connu pour un bon camarade. J'ai donc été bien étonné de te trouver à la tête de mes accusateurs. Comment! c'est toi qui m'accuses d'avoir jeté un sort sur les brebis du sire de Roquebrune! c'est moi que tu désignes comme un sorcier redoutable! Qui donc a pu te suggérer des pensées de cette nature?

— Gerbert, l'offense a été publique, répondit Pierre; je te dois une réparation éclatante. Je dois, à ma honte, avouer que l'envie est la seule chose qui ait fait mouvoir ma langue. Les hautes protec-

tions que tu t'es faites par ton mérite ont tellement stimulé mes instincts jaloux, que j'ai été poussé à accueillir le bruit que j'ai propagé sans y croire, que tu es sorcier et que tu as commerce avec le diable. Mais je n'y crois pas, je ne saurais y croire, malgré toutes les assurances qui m'ont été données.

En prononçant ces paroles, qui avaient peine à sortir de sa bouche, Pierre lançait un coup d'œil expressif sur le seigneur de Roquebrune, qui était pâle de colère, circonstance qui semblait toute naturelle en présence de la subite rétractation de Pierre.

Les paroles du pâtre Pierre avaient fait naître dans toute l'assemblée un sentiment de surprise très-grande, et d'autant plus inattendue que, le matin même, il parlait encore avec la véhémence la plus prononcée contre celui qu'il appelait alors le petit sorcier. Tous les esprits étaient confondus. L'évêque de Saint-Flour, le comte de Carlat et tous les seigneurs appelés pour assister à cette cause se regardaient avec une sorte de stupeur, comme s'ils se fussent demandé comment cela allait finir.

— Messeigneurs, reprit Pierre d'un ton plus

ferme, la vérité veut que je déclare devant vous que ce qui a provoqué mes sentiments jaloux, loin de tenir à des sortilèges, est tout simplement le goût de Gerbert pour l'étude. Ce qu'il m'a plu d'appeler grimoires et livres de magie, n'est autre chose que des livres de science, que notre ignorance nous fait trouver magiques, parce qu'ils sont au-dessus de notre intelligence. Punissez-moi donc; car je suis un faux témoin; j'ai menti. Mais Dieu m'a fait la grâce de ne pas soutenir mon mensonge jusqu'en présence du Christ que voilà, et devant messeigneurs qui m'écoutent. Oui, poursuivit Pierre à haute et intelligible voix, je le déclare de nouveau, Gerbert est innocent, et l'on a amassé contre lui toutes sortes de faussetés. Il est innocent, dis-je, et je me plais à lui faire réparation.

— Comment! s'écria d'une voix courroucée le sire de Roquebrune, tu m'as donc abusé par des contes?

— J'ai fait l'aveu de mon crime, reprit Pierre; c'est à vous, monseigneur, à reconnaître que vous vous êtes laissé tromper. La réparation sera plus complète....

— Et mes moutons, qui leur a jeté un sort ? demanda Roquebrune suffoquant de rage.

— Vos moutons, monseigneur, dit Pierre, sont morts de la clavelée, naturellement, comme il en meurt tant chaque année.

— Qui m'en donnera la preuve ? dit Roquebrune d'une voix altérée.

— Monseigneur, l'expérience de tous les ans, qui nous montre ce fléau tombant tantôt sur un troupeau, tantôt sur un autre, tantôt sur tous. C'est comme la peste pour les humains.

A cette réponse de Pierre, le sire de Roquebrune, jusque-là toujours hautain, toujours certain du triomphe, baissa la tête d'un air pensif. En ce moment, on apporta dans la salle des livres arabes, des cahiers, des instruments grossiers qu'on déposa sur la table. Tous les assistants regardaient ces choses d'un air curieux.

— Voilà, dit Gerbert, en désignant de la main ces divers objets, voilà mes pièces à conviction. Vous voyez là, messeigneurs, tout mon attirail de sorcier, c'est-à-dire tout ce qui m'a fait accuser de sorcellerie. Ces livres appartiennent au monastère de Saint-Gérauld. Ils m'ont été procurés par le vé-

nérable père Ambroise, ici présent. J'en ai le plus grand soin, parce qu'il me serait impossible de les remplacer. Ces caractères inconnus, qui semblent des signes cabalistiques, sont des caractères arabes. Ces instruments grossièrement façonnés, puisque je n'avais que mon couteau pour les travailler, sont des cadrans solaires pour marquer les heures qui fuient. J'en ai aussi d'autres pour prendre les hauteurs des endroits élevés, comme montagnes, tours, églises. Voilà toute ma sorcellerie ; je n'en connais, je n'en ai jamais connu d'autres, messeigneurs, et j'attends avec respect l'arrêt qui va être rendu tout à l'heure.

Le père Ambroise, dont la parole avait une grande autorité dans le pays, confirma les assertions du petit Gerbert.

— Cet enfant, dit-il, m'a paru avoir une telle soif de la science, que j'ai cru devoir céder à sa vocation et à ses instances en lui prêtant des manuscrits vermoulus que dévorait la poussière du couvent. Souvent je l'ai trouvé enfoui dans les endroits les plus retirés des bois, et se livrant à ses calculs et à ses méditations. C'est ce que je puis affirmer par serment. Du reste, on n'a pas com-

merce avec l'esprit des ténèbres, quand on a, comme Gerbert, une conduite aussi régulière, aussi chrétienne. Il assiste avec assiduité aux offices et semble se plaire à tous les exercices de piété.

Après cette apologie, qui était concluante, l'évêque de Saint-Flour se leva.

— Messieurs, dit-il avec onction, cette cause m'afflige sous un certain rapport. Elle m'apprend que de petites passions s'agitent dans la dernière classe de mon troupeau. Mais ce qui me console, c'est que, par la grâce de Dieu, l'innocence de l'accusé sortira pure et triomphante des débats de cette cause. D'abord, nous voyons tout l'échafaudage de l'accusation tomber par le fait de la rétractation du principal accusateur. Les autres s'évanouissent comme des ombres, et ne peuvent soutenir l'éclat de la lumière. Que reste-t-il maintenant devant vous? Un innocent, plus que cela peut-être, un enfant heureusement doué de Dieu, et qui, par ses rares dispositions, me semble mériter l'intérêt général. Aussi, dès ce jour, et si ses parents y consentent, comme j'ai lieu de le croire, je lui ouvre les portes du monastère de Saint-

Gérauld, pour y être élevé à la vie monastique. J'accorde bien volontiers cette faveur à un si grand mérite. M. le comte d'Auvergne m'en avait déjà fait parler; mais maintenant sa recommandation est inutile. Mes oreilles en ont assez entendu, mes yeux en ont assez vu pour que je donne la main à la faveur que sollicitait le petit Gerbert depuis longtemps. Êtes-vous satisfait de ce dénouement, mon ami? demanda le prélat à Gerbert.

— Monseigneur, ma joie est au comble, dit le petit pâtre; j'aurai donc le bonheur de me livrer en paix à l'étude et à la prière! Il y avait longtemps que je rêvais cela. J'en prends à témoin le vénérable père Ambroise, qui m'a surpris au milieu de mes expériences solitaires.

Le père Ambroise fit un signe d'assentiment, et comme l'assemblée était sur le point de lever le siège, le sire de Roquebrune, dont tout le monde avait remarqué l'agitation intérieure, qui se trahissait par les tiraillements musculaires de la face, se leva avec précipitation et parla ainsi :

— Je ne sais, messeigneurs, comment vous faire agréer mes excuses en cette circonstance. Vous êtes venus tous pour assister au jugement

d'un sorcier, et voilà qu'il se trouve qu'il n'y a plus de sorcier dans toute cette affaire. Je vous prie de croire à ma parfaite bonne foi. J'étais persuadé, convaincu qu'il y avait de la sorcellerie dans tous les faits dont on a parlé. Mais peut-être le diable est-il encore pour quelque chose dans ce qui se passe ici à l'instant où je vous parle. Le diable a plus d'esprit que nous tous, messeigneurs; il voulait tromper le bon Dieu, qui ne permet pas qu'on le trompe. Il me semble que tout cela ne se passe pas d'une manière naturelle. Mais enfin, puisque Mgr l'évêque, dont je respecte les lumières, puisque le comte de Carlat, qui est la sagesse en personne, puisque tous les barons ici présents sont d'avis unanime pour que l'accusation de sorcellerie soit abandonnée entièrement, je m'incline devant ce jugement préliminaire, et je m'y sou mets sans restriction. Je proclame donc Gerbert, chevrier de nos montagnes, je le proclame innocent, dis-je, et comme je lui ai quelque obligation particulière, je veux lui prouver ma reconnaissance en assurant l'existence de ses père et mère, et je leur donne, leur vie durant, le petit champ que j'ai du côté de Tourlande; ils en

jouiront sans aucune redevance, et, à leur mort, ledit champ retournera à ma famille, comme de raison.

Ces paroles furent prononcées avec lenteur et une hésitation singulière, qui contrastait d'une manière très-sensible avec la brusquerie ordinaire du baron, et qui peignait bien l'état tourmenté de son âme. Après avoir cessé de parler, il salua l'assistance et se retira en chancelant sur ses jambes.

Mgr l'évêque de Saint-Flour, accompagné des gens de sa suite, tous les barons du voisinage, venus au château de Roquebrune, sortirent alors de la salle pour respirer quelques instants l'air pur du vallon et pour deviser sur toute cette affaire.

Les pâtres, venus sur l'appel du sire de Roquebrune, se réunirent alors autour de Gerbert, et, malgré tous ses efforts, le prirent sur leurs épaules pour le reconduire d'une manière triomphale au bourg d'Arpajon. Et le pâtre Pierre n'était pas le dernier à se faire remarquer dans les préparatifs de cette petite ovation.

— Jean, Antoine, criait-il à ses camarades, laissez-moi, vous tous; c'est moi qui dois faire les

honneurs de la fête; ne l'ai-je pas bien gagné, dites-moi? Quel effort ne m'a-t-il pas fallu faire sur moi-même pour vaincre une mauvaise honte, et pour faire l'aveu de mon crime?

— Mes amis, leur dit Gerbert avec douceur, laissez-moi, je vous en prie; je saurai bien retourner à pied à la maison. Je suis accoutumé à faire de plus longues routes....

— Il ne s'agit pas de cela, reprit Pierre en jetant son chapeau en l'air; il faut que l'innocence fasse sa rentrée avec tous les honneurs de la guerre. C'est sur mes épaules que le pâtre incriminé de sorcellerie doit faire sa rentrée à Arpajon. Et toi, Jean, baisse-toi, que je mette sur ton dos le petit Gerbert, qui, du reste, n'est pas si lourd qu'un boisseau de truffes.

Et ces jeunes gars enlevèrent, avec des cris de joie, le petit chevrier qui s'y opposait vainement; car il n'était pas de force à résister à cinq ou six gaillards habitués à conduire le soc de la charrue, et dont les mains calleuses serraient comme les deux mâchoires de fer d'un étai.

Ils allaient se mettre en marche, chargés de branches de feuillage comme des triomphateurs,

lorsqu'un des domestiques du château, accourant tout effaré, leur dit :

— Que faites-vous là, vous autres? C'est bien là le moment des ris et des jeux! Le sire de Roquebrune est en train de trépasser, et ne vivra plus dans un quart d'heure.

— Vraiment! dit Pierre avec stupeur. Est-ce une punition du ciel? est-ce une mort bien naturelle? Il avait pourtant bonne mine lorsqu'il est sorti tout à l'heure de la salle.

— Oui, dit Jean, en remettant le petit Gerbert sur ses pieds, m'est avis que monseigneur s'enluminaient le teint avec des boissons qui ne pouvaient que lui faire du mal. Nos eaux de sources lui auraient fait beaucoup de bien, s'il avait voulu, et lui auraient entretenu le teint frais, comme à nous qui ne buvons guère que cela. Vous connaissez l'eau de la source du bois du Roi; nous n'avons qu'à laisser surnager sur l'eau quelques tranches de notre pain noir, et nous avons l'assurance que l'eau limpide et fraîche est purgée du venin des crapauds et des serpents....

— Mais qui est-ce qui te demande tout cela, bavard? interrompit Pierre; est-ce que tous les

pâtres de notre pays ne savent pas tout cela sur le bout de leur doigt? Demandons donc plutôt dans quel état se trouve le sire de Roquebrune?

— Il est perdu sans ressource, dit le domestique; vous l'avez vu sortir de la salle d'audience?

— Oui, dit Jean, et même j'ai remarqué qu'il n'était pas bien solide sur ses grandes jambes.

— Eh bien! reprit le serviteur, il lui a pris aussitôt des vomissements violents, puis il est tombé sans connaissance; il est maintenant sans remède sur son grand lit, et ne bouge pas plus que s'il était mort. Son cousin, le comte de Carlat, est auprès de lui; mais il ne semble reconnaître personne. Le sire d'Arpajon, en apprenant cette nouvelle, est venu aussitôt près du malade; le sire de Roquebrune a tourné un peu les yeux vers lui, et sa main, que Mgr d'Arpajon tenait dans les siennes, a semblé se serrer un peu. C'est là tout le témoignage de connaissance qu'il a pu donner.

— C'est singulier, dit Pierre; ne devait-il pas se battre avec Mgr d'Arpajon, après le jugement?

— Non, non, dit Gerbert; c'était une affaire

finie entre eux, puisque j'ai été déclaré innocent.

— Et par lui-même encore, dit Jean.

— C'est peut-être cela, reprit Pierre, qui lui aura fait monter le sang à la tête. Il lui a fallu sans doute de grands efforts dans cette circonstance pour convenir loyalement qu'il avait été induit en erreur. Dame! voyez-vous, il est toujours bien pénible de revenir sur ce qu'on a affirmé. J'en sais quelque chose, vous l'avez bien vu; les paroles avaient de la peine à me passer le nœud de la gorge, et cela, dans une certaine disposition, doit secouer bien rudement.

Le sire de Roquebrune, en proie aux plus violentes perplexités, et de plus d'un tempérament sanguin, avait été saisi d'une attaque d'apoplexie, et le mal était si grave, qu'il ne pouvait en revenir. Le père Ambroise fit diligence pour lui administrer l'extrême-onction; mais le baron reçut ses soins sans recouvrer ni la connaissance, ni la parole, et il rendit l'âme avant que tout le monde fût sorti de son château.

Par suite des superstitions qui régnaient alors dans les montagnes, et un peu partout, peu s'en fallut que l'accusation de sorcellerie ne revint sur

l'eau. Les rumeurs populaires disaient que c'était bien étonnant que le sire de Roquebrune eût été frappé de mort au moment même où il s'appêtait à condamner un sorcier. Le diable, disait-on, avait voulu montrer sa puissance en s'immolant un tel ennemi. Et Pierre, ajoutait-on, devait aussi trembler dans sa peau ; car c'était lui, après tout, qui s'était renié lui-même.

Les funérailles du sire de Roquebrune se firent trois jours après sa mort. Il laissait après lui peu de regrets. Homme sensuel, il avait passé sa vie dans les violents exercices de la chasse ou dans des entreprises batailleuses, si fréquentes alors parmi les comtes féodaux. Il n'était point de seigneur qu'il n'eût lésé par quelque endroit, pas d'homme d'église qu'il n'eût cherché à dépouiller, pas de serf qu'il n'eût foulé aux pieds.

Aussi ses obsèques, d'ailleurs pompeuses pour la contrée, offrirent-elles plus de visages indifférents qu'empreints d'une véritable tristesse.

— Notre baron est mort, disait un de ses serfs ; c'est malheureux ; car un autre aussi superbe que lui va le remplacer sur-le-champ, et nous nous apercevrons à peine du changement de maître.

Cette réflexion était l'écho de la pensée de tout le village de Roquebrune. Le mort laissait un jeune fils qui était élevé, depuis la mort de sa mère, dans des habitudes fanfaronnes et superbes. Mais il n'était pas d'âge à s'occuper de l'administration de ses biens. Toutefois, le jeune baron paraissait disposé à suivre les exemples paternels. Il était exigeant, despote, et même méchant. Il fallait qu'on lui obéît sur l'heure, quand il voulait quelque chose. Un jour il avait fendu la tête d'un de ses bergers, parce qu'il ne lui apportait pas tout de suite un nid d'hirondelles placé sur la cime d'un rocher élevé.

— Nous allons être heureux pendant quelque temps, disait l'un ; nous n'aurons affaire qu'au régisseur.

— Oui, comptez-y, répondait l'autre ; les régisseurs sont pires que les maîtres, et nous ne sommes pas au bout de nos peines. Est-ce que tu ne te souviens pas de tout ce qu'on disait sur le compte de ce Désortiaux, si vilain, si méchant et si dur pour le pauvre monde ?

— Si, parbleu ! je m'en souviens. C'était un monstre que ce régisseur-là. On aurait dit que

tous ses efforts ne tendaient qu'à se faire haïr au profit du baron défunt qu'on va coucher dans la tombe, dont il ne sortira qu'au jour du jugement dernier.

Ainsi raisonnaient ces pauvres gens, qui ne voyaient dans la mort de leur maître qu'un changement de tyrannie, et pour eux une chaîne continue.

Les obsèques du sire de Roquebrune se firent avec un grand concours de peuple. C'était le dimanche : on avait laissé le travail des champs pour le reprendre le lundi. Tous les paysans, vêtus de leurs vestes de laine noire, leur grand chapeau à la main, suivaient le corps, qui était porté par quatre vigoureux montagnards. Le cortège funèbre s'avancait par deux files, et au milieu des deux files, s'avançaient les seigneurs qu'on avait vus, quelques jours auparavant, dans la salle d'audience du château de Roquebrune, le comte de Carlat, les sires d'Arpajon, de Faverolles, de Marmagnac, de Fournols, de Malompise et quelques autres.

L'Eglise ne manqua pas de figurer dans cette cérémonie où le premier plan lui appartenait de

droit. Le chapelain du château, assisté de plusieurs religieux, au nombre desquels était le père Ambroise, rendit les derniers devoirs à l'homme naguère si arrogant qu'un coup de foudre avait précipité dans la fosse.

La cérémonie de l'absoute terminée, l'eau bénite jetée sur le cercueil par tous les assistants, la terre recouvrit le corps du baron de Roquebrune, et l'on se retira en silence. Les chants d'église avaient cessé.

Gerbert, lui aussi, par un sentiment chrétien, vint faire quelques prières auprès du cercueil du défunt. Il pensait avec raison qu'on doit toujours pardonner à ses ennemis. C'est Dieu qui le veut. Il veut aussi que tout ressentiment s'éteigne auprès d'une tombe.